

Attentats du 13 novembre : Jawad Bendaoud se serait vanté d'avoir trompé la justice



"Je les ai niqués une fois, je les aurai une deuxième fois", aurait-il confié à son ex-compagne en référence à sa relaxe mais aussi à son procès en appel qui doit avoir lieu en novembre prochain.

Jawad Bendaoud refait parler de lui. Relaxé en février par le tribunal correctionnel de Paris pour "recel de malfaiteurs terroristes", celui que l'on a surnommé le "logeur de Daesh", se serait vanté d'avoir trompé la justice, selon son ex-compagne, assure Europe 1 ce 7 juin. "Je les ai niqués une fois, je les aurai une deuxième fois", aurait-il lancé en référence à sa relaxe mais aussi à son procès en appel qui doit avoir lieu en novembre prochain.

"Et si Jawad Bendaoud s'était joué de la justice ?"

Cette phrase aurait été rapportée aux enquêteurs par l'ex-compagne de Jawad Bendaoud. Ce dernier a d'ailleurs été reconnu coupable du chef de menaces de mort sur cette jeune femme. En avril, il a donc été condamné à six mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pour une durée de deux ans avec obligation de soins, de travailler ou de se former et interdiction de contacter son ancienne compagne.

"Et si Jawad Bendaoud s'était joué de la justice lors de son procès en février dernier ?", s'interroge Europe 1 ce 7 juin. "Je suis convaincu qu'on est passé à côté de la vérité sur cette personne. C'est un délinquant d'habitude, condamné à plusieurs reprises, notamment par la cour d'assises", estime de son côté, Me Didier Seban, avocat de plusieurs victimes des attentats du 13-Novembre. "Derrière un verbiage fleuri, qui a évidemment fait un peu rigoler tout le monde, se cache un vrai violent et un dissimulateur", pense-t-il. Les juges en charge du dossier ont demandé que ces déclarations soient jointes au dossier de Jawad Bendaoud lors de son prochain procès en appel, précise Europe 1.